



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## **AMBASSADE DE FRANCE AU DANEMARK**

----

### **Section consulaire**

----

### **CONSEIL CONSULAIRE**

**28/04/2015**

-----

### **COMPTE-RENDU**

-----

Le mardi 28 avril 2015 à 15h00, dans les locaux du Lycée français Prince Henri, s'est tenue la première réunion du Conseil consulaire en formation bourses scolaires (CCB1), chargé de statuer sur les demandes de bourses pour l'année scolaire 2015-2016 déposées en faveur d'enfants français scolarisés au Lycée français Prince Henri.

Etaient présents :

*Membre de droit :*

- M. ZIMERAY François, Chef de poste ou son représentant, Ambassadeur de France représenté par M. Olivier PRIOU, Consul-adjoint
- M. BADACHE Pascal, Conseiller consulaire
- Mme CARON Marie-José, Conseillère consulaire
- M. de VISME Luc, Conseiller consulaire

*Membre désigné :*

- M. BREBION Pascal, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- M. CHESNE Michel, Proviseur du Lycée français Prins Henrik
- M. HARTVICK Cédric, Directeur du primaire au Lycée français Prins Henrik
- M. HERNANDEZ DE LA MANO Nicolas, Directeur administratif et financier du Lycée français Prins Henrik
- M. DESCUBES Bruno, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants
- Mme HARDIT Christine, Représentante des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants
- Mme JAKOBSEN Aude, Représentante des parents d'élèves
- Mme LAMBERT Alexandra, Représentante des parents d'élèves
- Mme PEPIOT Julie, Représentante des parents d'élèves
- M. PUISAIS Philippe, Président de l'ADFE-Français du Monde (association reconnue d'utilité publique), représenté par Mme Sylvie GUETIENNE

*Experts :*

- Mme GREIN Christel, Représentante d'association Copenhague-Accueil
- M. MAS Jean-Jacques, Représentant d'association Amicale française, représenté par M. Bertrand ANGLEYS

Absents excusés :

- Mme BTESH-SMITH Nathalie, Représentante des parents d'élèves
- Mme OLSEN Ane Sophie, Représentante des parents d'élèves
- M. MEYER Jean-Thomas, Président du conseil d'administration du LFPH
- M. ROBERT Thierry, Conseiller culturel

-----

#### 1. Introduction des travaux

Après un tour de table permettant de présenter les différents participants de cette réunion et d'effectuer un rappel de la confidentialité des débats, les travaux du 1er conseil consulaire en formation bourses scolaires pour la campagne 2015/2016 sont ouverts.

#### 2. Présentation du cadrage budgétaire

Les principaux éléments du dispositif des bourses scolaires ainsi que du dialogue de gestion mené avec l'AEFE sont présentés, en particulier ceux impactant le traitement des dossiers reçus au Danemark : à savoir l'indice de pouvoir d'achat retenu par l'AEFE (IPPA de 111) et le seuil d'exclusion lié au patrimoine immobilier (250 000 euros de valeur acquise).

Il est souligné que les propositions doivent s'inscrire dans le strict cadre de l'enveloppe budgétaire limitative allouée par l'AEFE. Ainsi, lors de la campagne boursière précédente, les propositions de la commission locale ayant respecté cette enveloppe limitative, l'ensemble des quotités proposées par la commission pour les 90 élèves boursiers avaient été validés par l'AEFE.

#### 3. Etude des dossiers individuels

Les participants au conseil consulaire passent à l'examen confidentiel des demandes déposées par les familles et à l'étude des profils.

Celles-ci se répartissent en 3 premières demandes et 41 demandes de renouvellement, représentant un total de 80 élèves.

#### 4. Synthèse et clôture des travaux

A l'issue de ses travaux, l'ensemble des propositions formulées par le conseil consulaire respecte l'enveloppe notifiée par l'AEFE.

L'observation du quotient familial est apparue lors des débats comme un élément très utile à l'étude des situations des familles.

Les membres du conseil consulaire tiennent à rappeler et à faire figurer au procès-verbal que, comme ils l'avaient déjà souligné lors des commissions locales des bourses pour l'année 2014/2015, compte tenu du coût de la vie réel que les familles connaissent au Danemark,

l'indice IPPA de 111 apparaît nettement sous-évalué. Cet indice devrait être évalué à la hausse par l'AEFE pour les prochaines campagnes de bourses.

La séance est levée à 17h.

Le secrétaire de séance

Olivier PRIOU  
Consul-adjoint, chef de section consulaire